

Chronicity Valley

Appel à manifestation d'intérêt mobilité transfrontalière

CONTEXTE

L'université de Bordeaux est aujourd'hui engagée, avec la Fondation basque pour l'innovation et la recherche en santé (Bioef) dans le projet de collaboration Chronicity Valley programme d'expérimentation et d'innovation territoriale transfrontalier à l'échelle de l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi. La vocation de ce programme est de faire travailler conjointement monde académique, entreprises et organisations de santé pour stimuler l'innovation dans le champ des maladies chroniques et du healthy aging entendu comme santé tout au long de la vie.

La coopération entre Euskadi et Aquitaine dans ce domaine s'appuie sur les initiatives effectuées au niveau académique dans le Campus Euroregional entre les universités de Bordeaux et du Pays basque, ainsi que les initiatives effectuées au niveau des entreprises par les regroupements des industries en BioSanté des deux régions.

L'objectif de la Chronicity Valley est donc de co-construire une stratégie opérationnelle permettant de partager de bonnes pratiques et de développer des projets communs alliant recherche, changement organisationnel et innovation industrielle.

Le monde académique devant être la locomotive de cette dynamique, une de ses actions phares est de privilégier les échanges et travaux communs entre chercheurs aquitains et basques. La Chronicity Valley est donc une opportunité de soutenir les échanges scientifiques transfrontaliers visant le montage ou le développement de projets compétitifs de haut niveau sur le thème de vieillissement et des maladies chroniques. Cependant l'innovation territoriale passe aussi par un renforcement des liens entre acteurs académiques et partenaires socioéconomiques. Ces derniers sont donc aussi une cible pour le présent appel, dans le but de soutenir les initiatives alliant des chercheurs et leurs partenaires locaux.

OBJET DU PRESENT APPEL

L'université de Bordeaux et Bioef prévoient dans le cadre de la mise en œuvre de la Chronicity Valley de soutenir les partenariats scientifiques entre chercheurs et industriels aquitains et basques.

Le présent appel a donc pour but de financer des missions et voyages d'étude courts et des réunions de travail entre des chercheurs et des acteurs non académiques des deux sites.

L'appel s'adresse donc à :

- l'ensemble des chercheurs et doctorants de l'université de Bordeaux et de l'Université du Pays basque, toutes disciplines confondues ;
- l'ensemble des entreprises du secteur de la santé d'Aquitaine et d'Euskadi ;
- l'ensemble des acteurs et établissements de santé des deux territoires.

Les projets impliquant des acteurs non universitaires ou soumis pas des non-universitaires devront nécessairement induire un potentiel de recherche ou de partenariat avec le monde académique, donc impliquer au moins une équipe de recherche.

Les candidats sont invités à soumettre des projets de déplacements ciblés prévus ou d'ores et déjà effectués entre le 1^{er} décembre 2015 et le 30 mai 2017. Les déplacements pourront s'effectuer uniquement entre l'Aquitaine et le Pays basque.

Les propositions émanant de jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants) seront particulièrement considérées.

CALENDRIER DE LA PROCEDURE

Mars 2016- 1er mars 2017 : période de dépôt des propositions

1er juin 2016 : 1ère vague d'évaluation des projets

30 septembre : 2ème vague d'évaluation des projets

5 janvier 2017 : 3ème vague d'évaluation des projets

3 mars 2017 : 4ème d'évaluation des projets

ELIGIBILITE DES DEPENSES

Les missions devront être effectuées avant le 1er juin 2017, uniquement entre l'Aquitaine et le Pays Basque. Pourront également être financés les déplacements déjà effectués, ayant eu lieu depuis le 1er décembre 2015.

Le financement pourra soutenir le déplacement de 1 ou 2 chercheurs pour chaque demande.

Maximum de durée de séjour : 2 jours ouvrés

Montants maximum attribuable par personne : 435 €

Dépenses éligibles :

- trajet (transports en commun ou véhicule personnel selon la politique voyage de l'Université)
- hôtel (forfait maximal de 90 € par nuit) ;
- 2 repas par jour (forfait maximal de 15 € par repas. Les repas pouvant être pris au retour sur le site d'appartenance, en fin de mission, ne seront pas pris en charge)

MODALITES DE FINANCEMENT

Remboursement sur factures accompagnées d'une copie des ordres de mission.

MODALITES DE DEPOT DES DOSSIERS

Les déposants devront remplir l'annexe au présent appel en mentionnant les informations suivantes :

- Nom du ou des personnes concernées (en déplacement et équipe d'accueil) ;
- Court descriptif du thème d'investigation ;
- Objet précis du déplacement et programme de travail effectué ou prévisionnel
- Résultats du déplacement : pour les déplacements déjà effectués il s'agira des résultats obtenus. Pour les missions à venir les déposants devront indiquer des résultats attendus.

Ce document est à envoyer à Lise Monneraud, chargée de projet (lise.monneraud@u-bordeaux.fr)

Cet appel est ouvert en continu jusqu'au 1er mars 2017. Les propositions reçues seront examinées selon une périodicité de 3 mois. Nous attirons votre attention sur le fait que l'envoi d'une proposition de mission ne préjuge pas de son financement.

Les projets financés feront l'objet d'une réponse par mail. Chaque personne ou équipe soutenue devra, à l'issue du déplacement, fournir un compte rendu de la mission indiquant les bénéfices retirés et résultats obtenus (pour les déplacements non encore effectués à la date du dépôt du dossier).

L'Initiative d'excellence est portée par l'université de Bordeaux en partenariat avec :



Les organisations suivantes contribuent au programme :
CEA, CHU, Ifremer, Inra, Inria, Irstea.

Participent au financement des projets



RÉGION
AQUITAINE



Programme financé par l'ANR - n°ANR-10-IDEX-03-02

CONTACT

Nom du service
XXXXX@mail.fr
T. 00 00 00 00 00